



APPEL A SOUMISSION D'ARTICLES POUR LE BULLETIN ECONOMIQUE ET
STATISTIQUES DU 3^{ème} Trimestre 2025

I. Définition et objectifs du Bulletin Economique et Statistiques

Le Bulletin Economique et Statistiques (BES) est un support de diffusion des analyses produites par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et dans la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). Ces analyses portent sur des études thématiques et des statistiques relatives à l'activité économique sous-régional, à l'environnement de la politique monétaire ainsi qu'aux missions statutaires de la Banque Centrale. Le Bulletin est destiné au grand public.

Les contributions au BES proviennent des notes d'analyses élaborées par les Services de la Banque Centrale, notamment dans le cadre de la préparation du Comité de Politique Monétaire et des réflexions menées par son personnel et des études extérieures soumises par les ressortissants de la CEMAC, dans les domaines d'intérêt de la politique monétaire. Toutes les informations pertinentes tirées des Rapports d'Agence élaborés par les différents Centres de la BEAC peuvent également être utilisés pour enrichir le Bulletin.

En vue d'encourager la réflexion sur les questions économiques, monétaires et financières dans la Sous-région CEMAC, les experts ressortissants de l'Afrique Centrale peuvent également publier leurs analyses dans ce support, soit à leur initiative, soit en réponse aux appels à contributions lancés par la BEAC.

II. Thèmes des études

La BEAC invite les auteurs d'étude(s) originale(s) à soumettre leurs propositions pour le 26^{ème} numéro du Bulletin Economique et Statistiques (BES), qui est un support de diffusion des analyses sur les économies de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

Dans le cadre de ce vingt-sixième numéro, les études proposées devront s'inscrire dans les domaines d'intérêt pour la BEAC, notamment dans le cadre de ses missions statutaires (politique monétaire, réserves de change, émission monétaire, stabilité financière, etc). Sans être exhaustif, les auteurs pourront traiter l'un des axes suivants :

1. Evolution des systèmes et moyens de paiement dans la CEMAC : quels bilans et quelles perspectives ?
2. Quelle est la perception de l'inflation par les ménages ?
3. Contraintes des mesures prudentielles : interactions et implications pour le financement de l'économie

4. Vers une inclusion financière durable dans la CEMAC ?
5. Quels impacts économique, monétaire et financier pour les pays de la CEMAC si les tensions géopolitiques persistaient ?
6. Impact des politiques monétaires de la BCE et de la Fed sur les économies de la CEMAC ?
7. Emission sur les marchés domestiques de dette souveraine : quels effets sur le secteur privé

III. Formes de contributions

La BEAC attend des publications pouvant prendre la forme d'articles, de notes d'informations ou note d'études économiques.

Les articles traitent des sujets ayant trait aux activités de la BEAC. Les auteurs prendront soins de mettre en annexe les différentes démonstrations statistiques en annexe afin de ne pas alourdir la lecture.

Les notes d'information traitent également des domaines d'intérêt pour la BEAC. Elles peuvent apporter de la lumière sur un secteur d'activité ou plusieurs.

Les notes d'études économiques que la BEAC sollicite des auteurs, sont des analyses périodiques sur les économies des pays membres de la CEMAC. Ces études fournissent une analyse complète des évolutions économiques, en mettant en lumière les défis économiques et surtout, elles fournissent des recommandations de politique à l'endroit de la Banque Centrale et des Etats. Par ailleurs, les notes d'études peuvent apporter des éclairages dans des domaines tels que la conduite de la politique monétaire et budgétaire. Les outils statistiques et théoriques sont mobilisés pour mener à bien ces études. Ces études peuvent prendre la forme de note d'information.

IV. Obligations requises pour les soumissions

Les auteurs peuvent répondre au présent appel à contributions, soit à titre individuel, soit en équipe. Leur dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Le manuscrit en français ou en anglais (ne pas dépasser 10 000 mots, encadrés, annexes et bibliographie compris) ;
- Un résumé de 200 mots et pas plus de 05 mots clés du texte ;
- Une brève biographie des auteurs et une lettre d'engagement remplie et signée par le(s) contributeur(s) indiquant que l'étude n'a pas fait l'objet ou ne fera pas l'objet de publication par ailleurs, au cas où elle serait retenue ;
- Une version Word et une version PDF.

V. Exigences techniques et scientifiques des contributions

- Le contenu des articles doit être accessible à un public large ;
- Le document doit être bien structuré, faisant bien ressortir la problématique, la méthodologie et les résultats d'analyse, la conclusion et les recommandations ;
- Les démonstrations mathématiques devraient être mises dans un encadré technique, de préférence en annexe ;
- Les pages doivent être numérotées ;
- Les recommandations doivent être en lien direct avec la problématique traitée ;

- La bibliographie doit être en lien avec le sujet traité et de préférence la plus récente possible.

NB : Toutes les contributions ne respectant pas ces exigences seront purement et simplement rejetées.

Dates limites :

- **15 septembre 2025** : date limite pour la soumission des propositions d'articles ;
- **30 septembre 2025** : les candidats sont informés par mail, de la suite donnée à leur proposition d'article.

VI. Rétribution des études publiées

- Pour chaque étude retenue et publiée dans le BES, le(s) auteur(s) reçoivent un intéressement forfaitaire, conformément aux textes régissant la publication du BES à la BEAC.

VII. Modalités de soumission

Les soumissions doivent être transmises par courrier ou par mail aux adresses suivantes : anye@beac.int; mbohous@beac.int.

Juin 2025

Avenue Monseigneur Vogt
BP 1917, YAOUNDE CAMEROUN
Tel: 222 23 40 30
Fax: 222 23 33 29
Web: www.beac.int